

Communiqué de Presse

Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris

Parc d'activités économiques : une deuxième réunion publique organisée le 7 janvier

Mardi 7 janvier 2025 à 18h30, la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CC ACVI) organise en son siège une nouvelle réunion publique sur le projet de parc d'activités économiques à Argelès-sur-Mer. Après un point d'avancement, les citoyens sont invités à venir échanger avec les élus communautaires et les différents acteurs du projet.

Pour ce deuxième rendez-vous de concertation, il sera notamment question de **présenter les étapes juridiques et opérationnelles de la procédure**. Deux points essentiels de la réussite du projet qui repose à ce stade sur une maîtrise foncière rigoureuse et le respect des règles d'urbanisme en vigueur. Ainsi, une procédure de déclaration d'utilité publique, visant à emporter la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU), a été engagée.

Une réunion publique qui permettra également de **partager l'état d'avancement des études préalables** et de la formalisation du projet d'aménagement.

Un temps permettra enfin d'échanger avec les décideurs locaux sur ce projet majeur pour le développement économique et la création d'emplois sur notre territoire.

Rendez-vous mardi 10 7 janvier au siège de la CC ACVI, 3 impasse Charlemagne à Argelès-sur-Mer.

Toutes les infos sur le projet sur www.cc-acvi.com